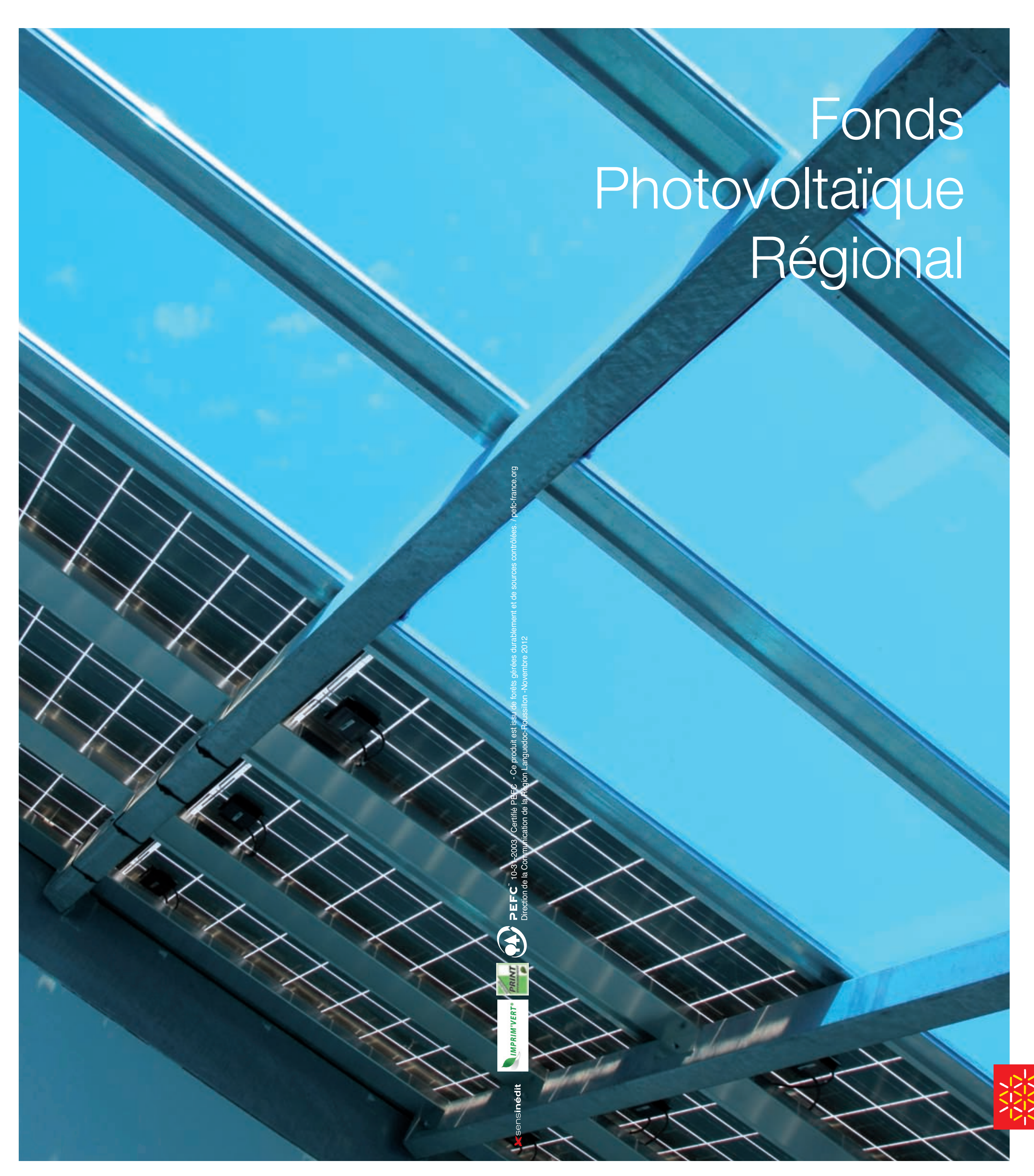
Fonds Photovoltaïque Régional



PEFC™ 10-31-2003 / Certifié PEFC - Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org
Direction de la Communication de la Région Languedoc-Roussillon -Novembre 2012
PRINT
IMPRIM'VERT®
sensinédit

mode d'emploi et contacts

la Région Languedoc Roussillon











Fonds Photovoltaïque Régional

La Région Languedoc-Roussillon a mis en place en partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement et trois banques régionales, un Fonds photovoltaïque régional doté de 400 M€, destiné à financer des projets d'installations photovoltaïques raccordées au réseau en Languedoc-Roussillon.

Trois établissements bancaires partenaires :

- **Banque Populaire du Sud**
- **Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon**
- **Crédit Agricole du Languedoc et Sud Méditerranée**

Dans le cadre de ce Fonds, des prêts photovoltaïques régionaux peuvent être accordés aux collectivités, entreprises, agriculteurs et associations investissant dans des équipements photovoltaïques en Languedoc-Roussillon.

Ces prêts bénéficieront d'un taux préférentiel. De plus, la Région Languedoc-Roussillon se portera garante à hauteur de 25 % des prêts consentis pour la réalisation d'installations photovoltaïques en toiture.

mode d'emploi

Le porteur de projet s'adresse à l'une des trois banques partenaires du Fonds photovoltaïque régional (voir contacts).

La demande de prêt photovoltaïque régional est instruite par la banque choisie, conformément aux règles bancaires en vigueur.

La banque choisie effectue les démarches auprès de la Région pour que celle-ci apporte sa garantie. La garantie de la Région correspond à 25 % du montant du prêt.

La Région accorde sa garantie sur délibération du Conseil régional ou de sa Commission permanente.

BANQUE POPULAIRE DU SUD

- Projets d'installations photovoltaïques des professionnels et entreprises

Toutes les agences de la Banque Populaire du Sud
voir liste sur **www.sud.banquepopulaire.fr**

- Projets d'installations photovoltaïques des collectivités

Marc Casademont, 10 place de la salamandre, 30 000 Nîmes
marc.casademont@sud.banquepopulaire.fr

CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON

- Projets d'installations photovoltaïques des collectivités

Sylvain Castellon
sylvain.castellon@celr.caisse-epargne.fr
04 67 91 80 71

- Projets d'installations photovoltaïques des professionnels et entreprises

Entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1,5 M€ (HT) :

Thierry Baptiste
thierry.baptiste@celr.caisse-epargne.fr
04 67 91 85 86

Entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 1,5 M€ (HT) :

Thierry Valque
thierry.valque@celr.caisse-epargne.fr
04 67 91 85 68

CRÉDIT AGRICOLE DU LANGUEDOC

Jérôme Lavinaud
jerome.lavinaud@ca-languedoc.fr
04 67 17 81 67

CRÉDIT AGRICOLE SUD MÉDITERRANÉE

Jean-Louis Bertrand
jean-louis.bertrand@ca-sudmed.fr
04 68 55 64 47

